

Québec, le 9 mars 2026

Madame Noémie Demers-Bouchard  
Porte-parole, Professionnelle en santé environnementale  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
[noemie.demers-bouchard.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:noemie.demers-bouchard.ciassmc16@ssss.gouv.qc.ca)

**Objet : Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux  
énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions  
complémentaires – DQ8**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **11 mars à 10h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux  
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

**Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques  
General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions complémentaires – DQ8**

1. Est-ce que les dépassements de PM2.5 modélisés sont d'un niveau jugé problématique par votre ministère? Veuillez détailler les éléments justifiant votre réponse.
2. Au sujet du brûlage à l'air libre, est-ce que l'écart entre les pratiques de l'entreprise et le pire scénario en termes de quantités brûlées influence votre analyse? (Quantité maximale brûlée depuis 2007 correspondant à 9% de la capacité autorisée et la quantité moyenne est de 5,85%. Le pire scénario utilise 100% de la capacité.)